



SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER
Centre de formation et d'intervention de Caen –
Ouistreham

Tél : 06.99.01.42.61



PLANNING DE LA FORMATION NAGEUR SAUVETEUR SNSM

ANNEE 2018– 2019

Tests de sélection : Samedi 29 septembre 2018 à 9h30 à la piscine de la Grâce de Dieu

Résultat des admis à la formation par téléphone et distribution des dossiers lors du premier entrainement le mardi 2 octobre 2018 à 20h30 au stade nautique

BNSSA : (2 à 3 sessions entre Avril et Juin)

- Entrainement les mardis de 21h à 22h au Stade Nautique Eugene Maes de Caen, avenue Albert Sorel (bassin extérieur)
- Entrainement les samedis de 10h30 à 12h30 à la piscine de la Grâce de Dieu à Caen
- Cours de réglementation : 1 à 3 cours en soirée, à placer entre février et mars

PSE 1 et 2 : 35h minimum chacun, répartie sur des jeudis et vendredis soir avec quelques samedis et/ou jours fériés (*Date en cours de finalisation*)

PERMIS BATEAU : Début le 1 octobre,

- Cours théoriques les lundis soir
- Pratique sur vedette d'instruction à Ouistreham, en fonction des disponibilités de chacun

CRR : 4 rendez-vous de 3h à fixer entre mars et avril au CFI

SSA : à partir du dimanche 07 octobre 2018

- Pratique : le dimanche à Ouistreham, horaire fonctions de la marée, en mer
- Théorie : connaissance du matériel utilisé : mécanique, zodiac, matelotage

STAGE Final SSA (à confirmer) : Précisions en cours d'année

COUT DE LA FORMATION

	FORMATION SNSM	TAXES ET TIMBRES FISCAUX	MOIS
Cotisation	120 €		Octobre
BNSSA	100 €+30 €/présentation		Octobre + Mars/Juin
Permis mer	70 €	+70 € +38 €	Novembre
PSE1	110 €		Décembre
PSE2	90 €		Janvier
CRR	20 €	78 €	Février
Nautique (SSA)*	100€ + 150€ (Stage)		Novembre + Mai
	790 €	186 €	
PRIX DE LA FORMATION	976 €		

***Combinaison néoprène SNSM fournie**

Éventuellement en sus, palmes, masque, tuba, livres

Note : les dates mentionnées sont approximatives et peuvent être modifiées si nécessaire

*plus 20 euros pour les candidats extérieurs (adhésion SNSM)

70 euros : timbre permis (en timbres fiscaux),

38 euros : inscription Affaires Maritimes (timbres fiscaux) à repayer en cas d'échec

